REGLEMENT

Document à retourner par mail à guillaume.corvisier@ville-linselles.com

Le représentant légal accepte :

- que le rider soit pris en charge, le cas échéant par les secouristes.
- que l'organisateur puisse utiliser l'image du rider sur tout support à but non lucratif.

Port de casque obligatoire (chaque participant devra venir avec son matériel).

Le rider s'engage :

- à ne tenir aucun discours ou gestes mal venants auprès des autres riders, des spectateurs et des personnes chargées de l'organisation.
- à respecter les lieux.
- à ne consommer ni alcool/ni autres substances illicites.
- à ne pas fumer sur le skate-park.
- à accepter les conditions de règlementation et de sécurité mises en place par l'organisateur.

Paiement de 5€ sur place le 21/09/2019 à 13h.
Aucun règlement ne sera accepté sans dossier d'inscription ni règlement signé.
L'évènement sera susceptible d'être reporté en cas d'intempéries.

Je soussigné.....……autorise…….
à participer à l'évènement « LINSELLES CONTEST » qui se déroulera le 21 septembre 2019 à 14h au skate-park Michel Deplancke route de Hautevalle à Linselles.

Signature du responsable légal : **Signature du rider :**

VILLE DE LINSELLES

association.loisirs.jeunes